

Jeudi 2 juin 2022

La Rochelle Université labellisée "Développement durable & responsabilité sociétale"

La Rochelle Université a récemment obtenu le label « Développement Durable et Responsabilité Sociétale ». Ce label, qui valorise l'engagement environnemental et sociétal de l'établissement, conforte la stratégie de l'Université conduite depuis 2016.

Un label Développement Durable et Responsabilité Sociétale

Créé en 2015, le [label DD&RS](#) est porté par le [Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur](#) (CIRSES), soutenu par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, France Universités, la Conférence des Grandes Écoles et le Réseau des Étudiants pour une société écologique et solidaire (RESES).

Il permet aux établissements de valoriser leur démarche en matière de développement durable et responsabilité sociétale, de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue et de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements impliqués.



Le processus de labélisation porté par le CIRSES s'effectue à partir d'un référentiel national, structuré en 5 axes :

- stratégie et gouvernance,
- enseignement et formation,
- recherche et innovation,
- environnement,
- politique sociale

La Rochelle Université labellisée DD&RS pour 4 ans

Mi-mai, le comité de labélisation a décerné le label « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » à La Rochelle Université pour une durée de 4 ans.

Elle rejoint ainsi les 33 établissements d'enseignements supérieurs labellisés en France. Cette distinction constitue non seulement un levier de reconnaissance et de crédibilité de la trajectoire suivie par l'Université depuis 2016.

« L'obtention du label DD&RS fait pleinement sens par rapport à la stratégie conduite par notre Université ; c'est à la fois l'aboutissement de plusieurs années de travail et une feuille de route pour continuer à développer nos efforts dans l'ensemble de nos champs d'intervention » explique Jean-Marc Ogier, président de La Rochelle Université.

Depuis 2016, La Rochelle Université conduit un ambitieux projet de transformation, basé notamment sur :

- la spécialisation de la recherche sur la thématique du « Littoral Urbain, Durable et Intelligent », soit les enjeux de développement durable en zone littorale, consacrée récemment par la réussite de l'établissement à l'appel à projets « Excellences sous toutes ses formes » lancé au titre du 4^e Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4) ;
- le projet de Smart Campus, qui vise la création d'un campus durable et intelligent ;
- la mise en place d'une nouvelle offre de formation adaptée aux profils, aux projets et parcours des étudiantes et étudiants et préparant aux grandes transitions sociétales de demain, dans la lignée du récent rapport Jouzel sur la nécessité de mieux former les citoyens au développement durable ;
- le soutien à l'innovation et l'ouverture aux territoires, à l'image de l'implication forte de l'Université au sein du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone ;
- l'internationalisation au travers de l'alliance européenne EU-CONEXUS qui vise à devenir une référence sur les problématiques littorales.

Les perspectives de la démarche au sein de l'Université ?

La labellisation conforte d'une part des actions déjà menées au sein de l'Université, comme par exemple la mise en place d'un réseau de référentes et référents développement durable au sein de l'établissement, la sensibilisation régulière du personnel à l'utilisation des mobilités douces ou l'accompagnement social des étudiantes et étudiants.

Elle permet d'autre part définir de nouveaux objectifs et un plan d'actions pour les 4 prochaines années qui feront l'objet d'une évaluation régulière du CIRSES. Quelques grandes lignes sont déjà dessinées parmi lesquelles la création d'un plan de déplacement établissement, la mise en place renforcée de critères environnementaux dans la rédaction des marchés publics ou la réalisation d'un schéma directeur immobilier et de réduction de la consommation énergétique. Enfin, grâce aux financements obtenus au titre du PIA4, l'Université ambitionne de développer des actions visant à favoriser la diffusion et la vulgarisation scientifiques.